

Concours 2019 "la route et moi"

Description

Au regard du nombre important de victimes de la route chaque année, la sécurité routière est un enjeu territorial. L'objectif principal de ce projet est d'aborder avec les élèves de l'école primaire les enjeux de la sécurité routière au travers d'activités de sensibilisation, d'apprentissage. Il s'agira ensuite de traduire ces connaissances par une production riche tant sur le plan artistique que sur le sens de son message.

Le jury s'est réuni le lundi 30 septembre 2019 à la DENC. Il était composé de M. Lionel Marin (directeur adjoint, chef du service du pôle pédagogique – DENC), Mme Heidi Henin (chargée de mission Sécurité routière), M Christophe Delessert (conseiller pédagogique).

Deux catégories de concours :

Catégorie 1 (A) : J'écris et j'illustre la sécurité routière	Catégorie 2 (N): « La route et moi »
Réaliser une affiche au format raisin (50x65 cm) sur le thème de la sécurité routière . Sur cette affiche, les élèves tenteront de formuler l'importance de cette thématique avec leur sensibilité et leurs mots . Chaque classe devra proposer une seule production. Cette production devra comporter des dessins ainsi qu'un message court : mots, citations,...	Les élèves raconteront sur un support audio-visuel l'enjeu de la sécurité routière par : une lecture d'un texte rédigé en classe ou un slam ou une mise en scène... Ce support sera une séquence filmée pouvant aller d'une durée de 3 minutes minimum à 6 minutes maximum . Chaque classe devra proposer une seule production.

Une classe lauréate par cycle d'apprentissage et catégorie, après délibération

Dans la catégorie "Affiche", les classes lauréates sont :

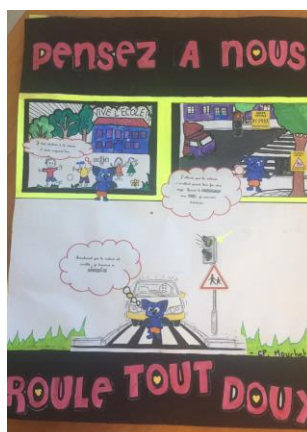
Cycle 1 - La section des petits de la maternelle Les Œillets

Cycle 2 - Le cours préparatoire de l'école Gustave Mouchet

Cycle 3 - Le cours élémentaire première année et deuxième année de l'école Maurice Fonrobert



Les œillets



Gustave Mouchet



Maurice Fonrobert

Une mention spéciale du jury est délivrée à la classe de CE1 de l'école Michelle Delacharlerie-Rolly



Observations

Le travail pédagogique a été observé au travers des productions. Il souligne l'implication des élèves et leur enseignant sur l'enjeu de la sécurité routière.

Toutes les classes participantes recevront une attestation de participation et d'encouragement à poursuivre ce travail d'éducation à la sécurité routière dès l'école maternelle qui s'inscrit dans le cadre du parcours civique scolaire.